

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide des recommandations sanitaires

Données épidémiologiques

Au 30 mai, 29 518 tests ont été réalisés en Pays de la Loire dont 583 sont positifs

Le taux de tests positifs sur les 7 derniers jours est de 1,98 pour 100 tests (base de données SI DEP)

(explication de ce chiffre sur la partie à droite)

Nombre de sujets contacts au 29 mai : 2 355

Depuis le 24 février : 386 hospitalisations en cours

dont 20 patients en réanimation, dont 1 d'IDF et désormais plus aucun du Grand Est

1 746* retours à domicile /439 décès à l'hôpital

7 347 passages aux urgences (1,9%*) pour suspicion de COVID-19**

(En cours de consolidation, compte tenu du codage des diagnostics parfois réalisés à postériori)

Source : Sursaud/Santé publique France, données disponibles jusque J-1)

* Données cumulées **taux des passages pour la journée du samedi 30 mai 2020



COVID-19	Cas confirmés	Taux pour 100 000 moyenne*	Taux pour 100 000 cumul**	Hospitalisations	Dont réanimations	Retours à domicile	Décès
Loire-Atlantique	170	0,94	6,6	128	6	565	146
Maine-et-Loire	185	0,79	5,5	103	8	518	133
Mayenne	22	0,47	3,3	18	0	159	43
Sarthe	93	0,74	5,2	81	2	304	79
Vendée	113	0,92	6,4	56	4	200	38
Total région	583	0,84	5,9	386	20	1 746	439

(*) Moyenne des 7 derniers jours Source SI-DEP

(**) Cumul des 7 derniers jours

Source SI-VIC

Surveillance en Etablissements Médico-Sociaux

482 signalements (349 EHPAD et 133 autres EMS)

2 040 résidents Covid (possibles et confirmés)

1 341 professionnels Covid (possibles et confirmés)

312 résidents décédés (dont 239 en EHPAD et 73 en ES)

A noter : Les indicateurs présentés sont issus des données extraites samedi 30 mai 12h00 depuis l'outil de surveillance et de signalement Santé publique France dédié (Voozanoehpadcovid19) qui est opérationnel pour les Ehpads/EMS depuis vendredi 28 mars 2020. Ainsi, ces données concernent probablement essentiellement des épisodes encore en cours et sont non-consolidées.

Retrouvez toutes les infos sur le COVID-19 en Pays de la Loire sur www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr

et sur nos réseaux sociaux

Prévenir et gérer la crise sanitaire

• Surveillance épidémiologique : la méthode change

Depuis le 11 mai, le déploiement de l'outil SI DEP (Système d'Information pour le DEPistage) par les laboratoires, est en cours, pour surveiller précisément l'évolution de l'épidémie. Les modalités de dépistage ayant évolué avec le déconfinement, il convient de reprendre le suivi des données à « zéro » afin de pouvoir analyser l'évolution des cas. Cet outil va permettre d'obtenir les données des tests réalisés directement par les laboratoires. Une phase de consolidation sur la transmission des données va se poursuivre dans les prochains jours.

• Pour en savoir + : le Dr Pierre Blaise vous explique les modalités de cette nouvelle méthode [ICI](#) (onglet Pour en savoir plus)



J'ai une prescription pour faire un test de dépistage ?

Pour trouver le centre de prélèvement le plus proche de chez moi

un seul site, une seule appli :

Coronavirus COVID-19



ars

<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/coronavirus-covid-19-laboratoires-ouverts-au-public-realisant-des-prelevements-pour-les-tests-covid>

Nos 6 priorités :

- Accompagner la structuration du 1^{er} recours (professionnels de santé) pour les formes bénignes ;
- Organiser la réponse hospitalière (publique et privée) pour les formes sévères et graves ;
- Prendre soin des plus vulnérables (personnes âgées ou vivant avec un handicap, précaires, migrants, personnes touchées par des problématiques de santé mentale, ou confrontées à des addictions...);
- Prévenir : maintenir et expliquer les gestes barrières et l'intérêt de la distance physique ;
- Coordonner et mettre en œuvre le « contact tracing », en lien avec les médecins, l'assurance maladie et les préfetures ; des personnes touchées par la maladie et leurs cas contacts ;
- Gérer les situations d'urgence et être solidaires.

En cas de symptômes COVID-19 (fièvre, sensation de fièvre, difficultés respiratoires..)

contactez en priorité votre médecin traitant ou le médecin le plus proche de votre domicile

en cas de gravité ou d'urgence (ou si vous n'arrivez pas à trouver un médecin) : **le Samu Centre 15**

Pour des informations d'ordre non médical : le 0800 130 000 Numéro vert national appel gratuit 7j/7 24h/24. Attention, cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux.